

Les fourmis qui vivent avec l'homme: sont-elles nuisibles ou inoffensives ?

Par Lombart Mesmer Maurice KOUAKOU, Station d'Ecologie de Lamto



Les **fourmis** sont des petits insectes sociaux vivant dans de nombreux habitats. Elles sont abondantes dans les milieux naturels et **les milieux anthropisés** (milieux urbains ou dominés par l'homme) en zone tropicale.

Celles qu'on rencontre dans les villes sont d'origines diverses. Elles sont soit introduites* involontairement par l'homme (**fourmis exotiques**), soit elles existent dans le milieu avant et pendant la mise en place des infrastructures (**fourmis indigènes**). Une fourmi exotique ou indigène peut être **anthropophile** si elle vit et se reproduit dans les infrastructures humaines

(fissures et cavités dans les murs, dans les égouts, les caniveaux...).

Pourquoi s'intéresser aux fourmis vivant avec l'homme ?

Beaucoup d'études ont montré que les fourmis des milieux anthropisés (**anthropophiles**) causent la disparition de nombreux autres organismes et entraînent des pertes économiques énormes. Ce sont généralement les fourmis exotiques anthropophiles qui deviennent **envahissantes** et sont responsables de ces nombreux dégâts. En Côte d'Ivoire, on observe souvent les fourmis qui foisonnent dans nos maisons (cuisines, chambres, denrées alimentaires, installations électriques...), nos jardins d'arrière-cour, les hôpitaux et dans les fermes dévorant les jeunes poussins à l'éclosion sans toutefois savoir si elles sont envahissantes ou non. Une étude récente menée dans **15 villes** de la Côte d'Ivoire du Nord au Sud a révélé l'existence de **10 fourmis anthropophiles** dont les plus communes au nombre de **4** sont des fourmis potentielles envahissantes (Voir Photos).

L'homme **introduit** des organismes dans des régions autres que leur **milieu d'origine** à travers **les activités** telles que le commerce, le tourisme, le transport des denrées et de personnes ou des plantes.

Cette introduction peut être **volontaire** (plantes horticoles ; arbres fruitiers...) ou **involontaire** comme le cas des fourmis à cause de leur petite taille.

Les fourmis exotiques ou introduites par l'homme sont capables de s'installer sur un nouveau territoire, d'y prospérer de façon durable en augmentant la zone colonisée et peuvent devenir **envahissantes**.

UREB : Unité de Recherche en Ecologie et Biodiversité de l'UFR des Sciences de la Nature.

Cette étude conduite pendant deux années (2014 à 2016) au laboratoire de l'**UREB** à l'université Nangui Abrogoua d'Abobo-Adjamé a été menée suite à une étude de 2009 qui avait pour objectif de faire l'inventaire de la faune des fourmis sur les voies d'accès du Parc National du Banco.

Déjà en 2009, nous avons observé la présence de deux espèces de fourmis anthropophiles (**la fourmi folle *Paratrechina longicornis*** et **la fourmi *Tetramorium simillimum***). Cela suggère que les fourmis anthropophiles et envahissantes peuvent quitter les infrastructures humaines et coloniser les parcs naturels comme le Banco ou simplement être transportées par l'homme dans les milieux qu'il visite.

En conclusion...

- Au total, **10 espèces** de fourmis **envahissantes** ont été identifiées dans des milieux urbains en Côte d'Ivoire.
- Elles sont introduites à travers les activités humaines telles que le commerce (importation et exportation des denrées et autres articles), les véhicules de transport, le tourisme...
- Les fourmis envahissantes sont anthropophiles et vivent communément dans les infrastructures humaines telles que les maisons (cuisines ; fissures et cavité dans les murs des constructions ; jardins d'arrière cours...), les égouts et caniveaux dans les rues des villes.
- On les reconnaît par le grand nombre d'individus sur les aliments qu'elles consomment (sucre, taches d'huile, ordures ménagère...)
- Les fourmis envahissantes sont capables d'introduire les milieux protégés et accessibles à l'homme comme les parcs nationaux, les réserves naturelles et les jardins botaniques.

Photos de quelques espèces anthropophiles et invasives des habitats où vit l'homme



La Fourmi odorante *Tapinoma melanocephalum*. Cette fourmi est abondante dans les maisons et dégage une odeur forte.



La fourmi de feu tropicale *Solenopsis geminata*. C'est une espèce nouvelle pour la Côte d'Ivoire.



La fourmi destructrice *Trichomyrmex destructor*. Elle vit dans les fissures et cavités des murs mais aussi à l'extérieur des cours.



La fourmi folle *Paratrechina longicornis*, appelée communément la fourmi du sucre. On la trouve dans toutes les villes de Côte d'Ivoire.

Recherche effectuée grâce au financement de la Coopération belge au développement dans le cadre du renforcement des capacités taxonomiques (GTI) du programme CEBioS, basé à l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (Bruxelles).



Belgian National Focal Point to the
Global Taxonomy Initiative



CEBioS

Avec le soutien de
LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT .be